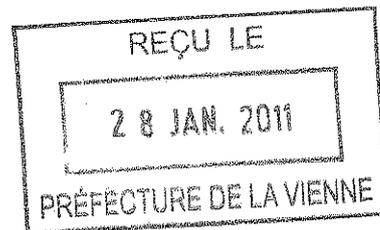


# COMMUNE DE LA CHAPELLE MOULIERE

## PLAN LOCAL D'URBANISME



### PIECE N° 5-3 : LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

---

### REVISION N°2 DU P.L.U.

PRESCRITE par délibération du conseil municipal le 21 avril 2008

APPROUVE par délibération du conseil municipal le 18 janvier 2011

CABINET GUILBERT

97 boulevard des rocs  
86000 POITIERS

Etude reprise par G.E.S.

Conseil indépendant en environnement  
Forge, 79410 ECHIRE  
Tél. : 05 49 79 20 20

N°	Objet de la réservation	Superficie (en m <sup>2</sup> )	Bénéficiaire
1	Amélioration de voirie	400	Commune
2	Amélioration de voirie (CD86) et poste de refoulement	400 + PR	Commune Département
3	Amélioration de voirie (CD1 CD86)	260	Département
4	Amélioration de voirie (CD1 Chemin rural de la Justardière)	200	Commune
5	Espace vert	500	Commune
6	Amélioration de voirie	600	Commune
7	Réalisation d'un chemin piéton	1700	commune
8	Plantations pour mise en valeur du GR	4 500	Commune
10	Sécurisation d'un chemin piéton	540	Commune